



**INFORMATIONS DE FIN D'ANNEE
AUX HABITANTS DE LA COMMUNE
DE REMERING LES PUTTELANGÉ**



Mesdames, Messieurs,

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Nous vous invitons cordialement le dimanche 12 janvier 2014 à 16H au Foyer Socio Educatif pour les vœux de la municipalité de REMERING LES PUTTELANGÉ et partager la traditionnelle galette des Rois avec le verre de l'amitié.

Rappel : DON du SANG le lundi 23 décembre de 15H30 à 19H au Foyer Socio Educatif (collation de Noël)

Elections 2014



Il est important pour pouvoir voter d'être inscrit sur les listes électorales.

Rappel : l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique, à chacun de faire la démarche au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture (vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales par un simple appel au secrétariat 03 87 09 42 60 jusqu'au vendredi 20 décembre 12H).

Une permanence supplémentaire, réservée aux inscriptions sur la liste électorale aura lieu le mardi 31 décembre 2013 de 10H à 12H.

Montée en débit

Il est fortement conseillé, à partir du 2 janvier 2014, de vérifier l'éligibilité de sa ligne aux nouvelles offres (contacter son fournisseur d'accès à Internet). En effet, tout le village aura un débit compris entre 10 et 25 mégabits/seconde et aura accès au Triple play, et certains auront accès au VDSL (technique permettant un débit entre 30 et 50 mégabits/seconde). Les migrations des clients sur les nouvelles offres seront effectuées entre le 13 et le 24 janvier. Cela nécessitera une petite coupure de 20 à 30 minutes par ligne.



Maisons fleuries 2014

Les personnes qui n'étaient pas encore inscrites en 2013 et qui souhaitent participer en 2014, doivent le signaler en Mairie avant le 31 décembre 2013.

Bois de chauffage

Les personnes désirant commander du bois doivent impérativement s'inscrire en Mairie avant 11H30 le vendredi 20 décembre 2013. Les tarifs sont les suivants :

- pour les personnes habitant la commune : Bois livré : 50 €/stère, bois non livré : 42 €/stère (chêne ou hêtre)
- pour les personnes n'habitant pas la commune : Bois livré : 54 €/stère, bois non livré : 46 €/stère (chêne ou hêtre)



Cadre de vie



Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire "Les Cigogneaux" sont très bricoleurs et créatifs et participent activement à l'embellissement de notre village. Ils confectionnent des décorations qui sont plantées dans les jardinières. Ces bacs, vous ne pouvez pas les louper, ils rayonnent dans le centre du village, le long de la route et du parvis de l'église. En fonction des saisons et des différents rendez-vous de l'année, les jardinières prendront différentes couleurs et amèneront une touche particulière à notre commune en attendant le fleurissement annuel. Un grand merci aux enfants, "des vrais artistes".

Les animations pour les jeunes

Le pass Anim'Com 13 permet de bénéficier individuellement d'un certain nombre d'atouts ou avantages. Tous les jeunes de 11 (6^e) à 18 ans (majorité) ont accès à ces avantages. Comment ? Il suffit de faire une demande de Pass Anim Com 13 auprès du secrétariat de la Mairie. Il s'agit d'une adhésion libre et volontaire. Les sorties sont sympas et les atouts intéressants, alors n'hésitez pas.



Les trottoirs

Ils sont à déneiger, chaque propriétaire est responsable de ce nettoyage (la neige est à mettre en tas, il est **strictement interdit** de l'étaler sur la route). **Rappel** : durant l'année, les trottoirs et les caniveaux sont aussi à balayer régulièrement.

Propreté dans le village

Les propriétaires de chiens se doivent de ramasser les déjections canines de leur animal. Les "crottes" n'ont pas à envahir trottoirs, pelouses ou encore le long des habitations. Des "Toutounet" sont à disposition, mais n'importe quel petit sachet peut faire l'affaire. Nous en appelons au bon sens de chacun.



La Mairie sera fermée au public du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 03 janvier 2014